

Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d’application communale



Commune de Cauchy-à-la-Tour

Table des matières

Préambule	3
Portrait du quartier « Provinces - Longues Trinqes »	4
Cartographie	4
Portrait statistique	5
Focus sur la population scolaire.....	7
Focus sur les difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi.....	8
Focus sur la précarité alimentaire	8
Résultats de l'enquête réalisée en porte à porte dans le quartier	9
Equipements présents sur le quartier	9
Associations présentes sur le quartier	10
Actions du conseil citoyen	10
Le projet de quartier « Provinces - Longues Trinqes »	11
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	11
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	11
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	12
Objectifs poursuivis sur le quartier	13
Organisation et pilotage local du contrat de ville	18
Modalités de pilotage communal	18
Modalités d'animation du partenariat et de participation citoyenne.....	19
Les signataires	20

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "**quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "**quartiers d'intérêt communautaire**" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Portrait du quartier « Provinces - Longues Trinques »

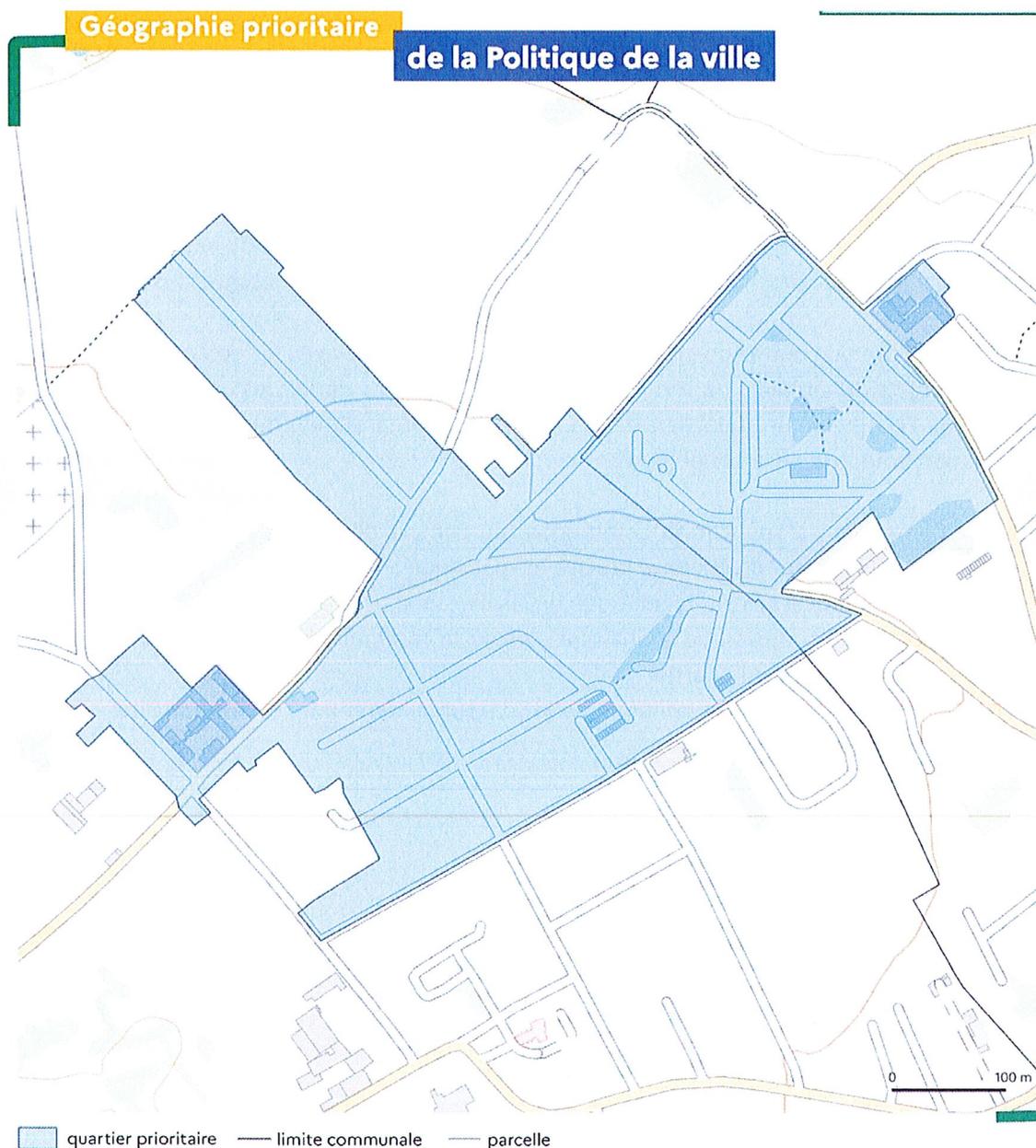
Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Code quartier : **QP 06 20 15**

Communes concernées : **Auchel, Cauchy-à-la-Tour**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Portrait statistique

Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre :

Population : 1 100 habitants (+ 100 par rapport à 2015).

Surface : 19 hectares.

Taux de pauvreté : 43,8 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 35,5 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **78,6** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 39,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 41,9% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 84% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Caractéristiques du parc de logement social : Deux bailleurs sociaux se partagent les logements : Maisons et Cités et la SIA. Ce sont des maisons individuelles et trois immeubles de 16 appartements chacun. Le quartier compte 475 logements (87 pour la SIA et 388 pour Maisons et Cités). Ces logements ont fait l'objet d'une rénovation ancienne au niveau extérieur et organisation des pièces. Ils restent très énergivores et ne sont pas insonorisés.

Typologie des logements individuels

T2	19 %
T3	51 %
T4	25 %
T5	6 %

Typologie des logements collectifs

T2	32 %
T3	68 %

Démographie et composition des ménages : on observe dans le QPV un fort taux de population jeune (44,5 % des moins de 25 ans contre 32,2 % à l'échelle de l'agglomération), beaucoup plus de personnes vivent seules (38,8 % contre 35,3 % à l'agglomération) et beaucoup de familles monoparentales (25,1 % contre 15 % à l'agglomération).

Emploi et revenus : les emplois précaires sont nombreux, les emplois aidés également. Beaucoup de revenus dépendent de prestations sociales (871 personnes sur les 1100 que compte le QPV touchent une prestation CAF). Une part importante des 16- 25 ans ne sont ni en formation ni en emploi (22,1 % contre 17,9 % pour l'agglomération)

Données AULA 2017 basées sur l'ancien périmètre :

Sur ce quartier, on observe une **forte chute de la part des habitants de moins de 25 ans**, très élevée en 2010 (44,5%), qui s'inscrit davantage dans la norme des QPV de la CABBALR en 2017 (37,3%). La **part d'allocataires isolés** a quant à elle beaucoup augmenté, passant de 38,1% en 2015 à 48% en 2020 (soit +9,9 pts). Cette part prend le pas sur celle des **allocataires mono-parents**, qui baisse de -5,6pts sur la période étudiée (25,7% en 2015 ; 20,1% en 2020). Enfin, la part des **allocataires percevant le**

RSA socle reste très haute malgré une baisse importante (-8,3 pts), passant de 47% en 2015 à 38,7% en 2020.

La situation sociale est en amélioration entre 2013 et 2018, le revenu médian annuel disponible a fortement augmenté (21%) pour atteindre les 14 101 €, ce qui positionne le quartier globalement dans la moyenne des QPV de la CABBALR. Le taux de pauvreté a chuté, passant de 54,3% de la population à 45,1%. Baisse également observée en ce qui concerne la part des prestations sociales dans les revenus, passant de 29,4% en 2014 à 25,9% en 2019.

Le taux de réussite au brevet en établissement public enregistre une forte hausse, de 73,1% en 2015 (ce qui est assez bas) à un taux davantage dans la norme de 81,1% en 2018, soit une augmentation de 8 pts. La part de personnes de 16-25 ans non-scolarisés et sans emploi, malgré une baisse consécutive (-3,4 pts entre 2015 et 2016), reste particulièrement élevée avec un taux de 50,4% en 2016.

Le taux d'emploi du QPV, à hauteur de 37,5% en 2017, est bas en comparaison des autres quartiers. Il s'agit cependant de l'un des seuls QPV sur lequel la part des emplois précaires diminue, mais celui-ci était excessivement haut en 2010 (27,9%). Pour les femmes, le taux d'emploi, bien que très faible (32,5% en 2017), a fortement augmenté depuis 2010 (25,4% soit +7,1pts). La part d'emplois précaires augmente également de 10,4 pts entre 2015 (20,8%, très faible) et 2017 (31,2%), ce qui place le quartier davantage dans la moyenne des QPV. Enfin, la part des femmes en demande d'emploi ayant un niveau inférieur au CAP/BEP parmi les catégories ABC est particulièrement fort avec un taux de 20,3% en 2020.

Pour le volet santé, on peut noter que la part de bénéficiaires du régime général sans mutuelle est l'une des plus fortes en comparaison des autres QPV avec 17,2% en 2021. Aussi, sur la période 2016-2021, la part des bénéficiaires de la C2S non-participative a fortement baissé. Cette part était très haute en 2016 (42,2%) et baisse de 8,6 pts pour atteindre 33,6% en 2021. La part de bénéficiaires de la C2S participative est quant à elle assez basse en 2021 (4%) alors qu'elle est élevée sur les communes de référence (21,3%).

Le quartier est composé pour l'essentiel de **logements locatifs sociaux, collectifs et individuels**, d'origine HLM et minière, où la part du logement privé est limitée et majoritairement occupée par des propriétaires. La vacance est en très forte augmentation entre 2013 et 2020 pour atteindre 17,6%, traduisant la perte d'attractivité d'une partie du parc de logements (contre 2,9% en 2013).

Focus sur la population scolaire

Effectifs des classes en 2024- 2025 :

- 9 classes dont 3 en maternelle et 6 en primaire et une classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)
- Les maternelles : 25 petits, 18 moyens et 18 grands soit 61 élèves
- En Primaire : CP 34, CE1 17, CE2 11, CM1 23, CM2 22 soit 107 élèves
- 168 enfants sont prévus pour la rentrée 2024

Les dispositifs de soutien mis en place :

- Le soutien se fait avec 5 à 6 enfants par groupe APC
- Stage de réussite : 4 par an
- Rased : une fois par semaine
- Soutien renforcé « PACTE »
- Pédagogie différenciée

Le projet d'école

1. Améliorer les évaluations de maths et de français
2. Le vivre ensemble

Résultats des Evaluations 2023-2024 pour les 34 élèves de CM2 :

Mathématiques

Taux de réussite	Moins de 33 %	De 33 à 50 %	De 50 à 66 %	De 66 % et plus
Nombre d'élèves	2	4	11	17
% d'élèves	5,8 %	11,7 %	32,3 %	50 %

Français

Taux de réussite	Moins de 33 %	De 33 à 50 %	De 50 à 66 %	De 66 % et plus
Nombre d'élèves	6	5	8	15
% d'élèves	17,6 %	14,7 %	23,5 %	44,1 %

Familles en difficulté : Repérées 2 familles particulières avec aucun suivi, aucun intérêt des familles pour l'école, aucun contact.

Actions harcèlement : exposition, affiches et vidéos commentées

Autres problèmes :

- un absentéisme en augmentation depuis le COVID
- Depuis le COVID les enfants n'accrochent plus de la même manière – désintérêt du travail

Focus sur les difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi

Problèmes recensés après enquête dans le quartier

- Problèmes de MOBILITE (manque de moyen de déplacement ou manque de moyens financiers pour les frais)
- Manque de QUALIFICATION pour les emplois proposés : il faut des formations
- Manque d'INFORMATIONS sur les emplois à pourvoir (il faut savoir naviguer sur les sites)
- Les femmes sont tenues à la maison par les enfants : manque de STRUCTURES D'ACCUEIL pour les enfants et surtout manque d'adaptation aux horaires
- Quelquefois les travailleurs PERDENT DES AVANTAGES en reprenant un nouveau travail
- Des difficultés à s'ADAPTER et à s'ACCOMODER à l'employeur, il faut reprendre un savoir comportemental au travail
- Adapter l'enseignement scolaire professionnel aux besoins
- Développer l'auto entreprise : valoriser l'artisanat
- Penser à l'employabilité des PLUS DE 50 ANS (peu retrouvent du travail)

Focus sur la précarité alimentaire

Chiffres d'après « Chaire Unesco alimentation du monde et autres partenaires » : Mesure des risques de précarité alimentaire, par facteur de risque

Facteurs de risque	Niveau de risque alimentaire	commune	département
Taux de chômage des 15/24 ans	5	17,80%	15,60%
Part des jeunes non insérés	4	20,50%	22,11%
Part des + de 15 ans non diplômés	4	32,50%	32,74%
Les familles monoparentales	3	10,30%	11,70%
Familles d'une personne	4	29,96%	31,87%
Personnes de plus de 75 ans	3	7,95%	8,21%
Taux de motorisation des ménages	4	14,80%	16,91%
Accessibilité potentielle localisée à l'offre de soin	3	3,84%	4,71%
Médiane du revenu annuel		17970	19197

REMARQUES :

- Un taux de chômage des jeunes élevé, une motorisation plus faible et une accessibilité à l'offre de soin plus faible comparés au Département
- De même par rapport au revenu médian
- Pour les autres relevés nous sommes à peu près à égalité avec les chiffres du Département

Résultats de l'enquête réalisée en porte à porte dans le quartier

122 habitations visitées, 293 personnes interrogées dont 104 femmes

Domaine 1 : situation par rapport au travail

- A actif 38 %
- B retraité 27%
- C scolarisé (existe-t-il une aide particulière mise en place ?) 47 % avec 3 % aidés
- D en recherche d'emploi 22 %
- E mère ou père au foyer 16 %
- F ado à la maison (déscolarisé) 10 %
- G handicap 11 %
- H bénéficiaire d'une aide sociale (colis alimentaire, autre) 14 %

Domaine 2 : situation par rapport à la santé

- A Avez-vous un médecin ? 89 %
- B Possédez-vous une complémentaire santé ? 81 %
- C Vous faites-vous suivre par un gynécologue ? sur les 104 femmes 12 %

Avez-vous d'autres besoins particuliers ?

- Aide pour le ménage 1 %
- Plus de visites – peu de sorties (solitude) 4 %

Equipements présents sur le quartier

EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET ENFANCE	<ul style="list-style-type: none">• Ecole Léopold Parent rue des écoles• Ecole Georges Morel rue d'Allouagne• Cantine rue des écoles• Garderie rue des écoles
EQUIPEMENTS MULTI-FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none">• Salle des fêtes• Salle de l'ancienne cantine rue Henri Bonnel• Salle de l'ancienne garderie rue d'Allouagne
EQUIPEMENTS SPORTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Stand de tir Savary-Defrance rue d'Allouagne• Boulodrome rue des écoles• Stade Joseph Clairet et le stade Guillaume Lemaître rue d'Allouagne
EQUIPEMENTS SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none">• Espace de Vie Sociale rue d'Allouagne• CCAS
EQUIPEMENTS CULTURELS	<ul style="list-style-type: none">• Point lecture
EQUIPEMENT DE SANTE	<ul style="list-style-type: none">• Pharmacie• Cabinet d'infirmiers
TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none">• La ligne de bus n° 14

Associations présentes sur le quartier

- Cauchy pétanque club
- Les Marinettes et leurs loups de mer
- Cauchy génération nouvelle
- Le comité des fêtes
- Le club des collectionneurs cauchois
- L'Amicale laïque
- Les furets cauchois
- La croche chœur
- Le pouvoir de l'espoir
- Les jardiniers des Longues Trinques
- Le conseil citoyen

Actions du conseil citoyen

- Concours de dessins et Halloween en octobre
- Après-midi créatif en décembre
- Carnaval en février
- Marché aux puces / Braderie en mai

Le projet de quartier « Provinces - Longues Trinques »

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Un enclavement de la rue de la Vallée
- Une population vieillissante importante : beaucoup de personnes âgées , pauvres et seules
- Beaucoup d'ados sur le bord du chemin :
 - Part des – de 25 ans : 35,5 %
 - Taux des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 41,9 %
- Un taux des travailleurs faible (beaucoup de CCD ou de travail à temps partiel)
- Peu d'emplois sur la commune :
 - Emploi des 15-64 ans : 39,1 %
- Un taux de pauvreté important : 43,8 %
- De nombreuses personnes sont désarmées devant l'informatisation des services
- Aucun médecin sur la commune
- La montée des inégalités économiques et sociales tendent à engendrer un repli sur soi et à renforcer le désintérêt des habitants les plus précaires à la vie publique (fort taux d'absentéisme aux élections)
- Pas de commerce de proximité

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une dynamique associative riche
- Une concentration des équipements dans ou à proximité du quartier en politique de la ville (écoles, stade, cantine, garderie, Espace de Vie Sociale, parc de jeux)
- Un cadre de vie nettement amélioré depuis 2017
- Mise en place d'un lieu culturel et de lien social (un espace de Vie Sociale et un point lecture)
- Mise en place d'activités pour les enfants (occupation du hors temps scolaire) :
 - CLAS : de 16h15 à 17h45 les lundi, mardi jeudi et vendredi
 - Activités CLAS et stages pendant les petites vacances
 - Sports loisirs vacances durant juillet
- Quelques caméras ont été installées sur des points forts de la commune (stand de tir, mairie, église, cimetière) on constate moins de vols et moins de dégradations

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

1) Créer une offre de LOISIRS pour les adolescents et améliorer celle de nos aînés : développer des liens intergénérationnels

- Création d'une maison des jeunes
- Réorganisation du sport- loisir-vacances
- Quartier d'été
- Faire manger les aînés à la cantine
- Pour les aînés, organisation d'un repas ou d'une sortie mensuelle
- Amener plus de spectacles culturels sur la commune
- Dynamiser les animations à l'EVS (aller vers, activités hors les murs l'été, amener des animations artistiques telles que théâtre, musique écrite, ...)
- Aller chercher les personnes qui ne peuvent se déplacer

2) Améliorer le cadre de vie et établir des échanges

- Désenclaver la rue de la Vallée
- Aménager une friche proche du jardin
- Réaliser des améliorations au jardin
 - Installer des récupérateurs d'eau pour le jardin partagé
 - Mettre en place un marché aux plantes une fois l'an
- Attirer des commerces dans cette zone

3) Développer la mobilité

- Informer les jeunes sur toutes les possibilités de financement du permis de conduire
- Mettre en place un prêt de vélos pour développer la mobilité douce et établir une convention de réparation avec le SIVOM
- Mettre à disposition un véhicule communal pour le mardi matin (conduire les gens non mobilisés au marché et pour des petites courses sur Cauchy-à-la-tour et Auchel)

4) L'employabilité des cauchois en QPV et surtout des jeunes

- Renforcer l'information
- Renforcer l'informatique (robotique, travailler par thèmes : traitement de texte, smartphones, les différents sites et plateformes : santé améliorée, travail ...)
- Faire venir le car de la BGE plusieurs fois par an pour stimuler la création d'entreprises
- Gommer les freins pour améliorer le travail des femmes (garde d'enfants)
- Inciter les jeunes à s'inscrire dans les services civiques
- Travailler en réseau avec la Mission locale, le pôle emploi et France Travail ; organiser des permanences
- Améliorer, trouver des moyens personnalisés pour lutter contre la pauvreté la précarité des travailleurs pauvres, des familles monoparentales, les minima sociaux
- Faire connaître les sociétés d'insertion
- Apporter une découverte des métiers
- Ouvrir des clauses d'insertion dans les travaux commandés par la commune
- Recenser les personnes susceptibles de rentrer dans l'emploi et les guider vers les structures voulues

5) Garantir à tous une vie saine et équilibrée – sensibiliser aux enjeux de santé et d'écologie

- relancer le jardinage
- poursuivre l'atelier cuisine
- voir si des achats groupés sont possibles

- promouvoir l'activité physique et mentale- le bien-être
 - Sensibiliser aux économies d'énergie et aux enjeux environnementaux par des jeux, des expositions, des interventions de partenaires ... et ceci pour tout public (enfants et adultes)
- 6) **Travailler en accord avec le quartier des Provinces d'Auchel**
- Associer des auchellois au Conseil citoyen (jumelage pour le marché aux puces et pour le carnaval)
 - Voir s'il est possible d'organiser un marché au bas des immeubles le samedi matin

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir la parole des habitants : réaliser un questionnaire à remplir en porte à porte afin de permettre aux habitants de faire remonter leurs problèmes et leurs besoins personnels
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le travail des médiatrices santé, leur apporter la possibilité de rencontrer les personnes dans un lieu neutre ou à domicile • Faciliter les inscriptions aux associations de distribution d'alimentation • Permettre à un maximum de personnes de bénéficier des colis alimentaires distribués par la commune • Permettre aux personnes de se vêtir sans trop de frais (espace troc)
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les démarches administratives et numériques en organisant le travail de la médiatrice sociale
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'atelier cuisine du mardi matin, permettre aux personnes inscrites au CCAS et qui reçoivent des colis de la commune, chaque mois, de venir apprendre à transformer ces produits afin d'éviter les gâchis de nourriture • Savoir utiliser la ligne de bus pour se rendre à Auchel, à l'épicerie solidaire • Faire intervenir des associations telles que « A PRO BIO » • Réaliser des expositions sur l'alimentation : du produit à l'assiette

		<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des cueillettes sur place dans des jardins où les légumes sont mis à disposition • Organiser des visites à la ferme • Informer sur les enjeux d'une bonne alimentation par le biais de jeux • Travailler avec des associations comme PREVART/ la MIPPS
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec la MIPPS, avec le service santé de l'Agglomération sur les conduites addictives (participer aux actions d'information : 10 jours sans écran ...) ou avec les pouvoirs de l'espoir pour les problèmes d'alcoolisme • Faire connaître à la population les lieux, les personnes référentes capables de traiter ces problèmes
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des ateliers qui apportent détente et décontraction (yoga, marche, art thérapie, peinture, mandalas ...) • Travailler avec l'association PREVART pour le prendre soin de soi
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Former des référents VIF sur la commune pour le repérage de ces problèmes • Orienter vers les associations dont le point justice, capables d'aider les personnes en situation de danger

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place «des stages», trois dans l'année pendant 10h *3 : art thérapie, arts plastiques, mangas, musique, théâtre, sport, cinéma d'animation, robotique, expériences scientifiques ... • Organiser des sorties éducatives
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités hors temps scolaire : l'accompagnement scolaire CLAS lundi mardi jeudi et vendredi soir de 16h15 à 17h45 ainsi que la première semaine des petites vacances de 10h à 12h. • Organiser l'atelier « parentalité » chaque mercredi matin • Inviter les animateurs CAF pour des «cafés des parents »
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres (comités de pilotages à l'EVS) en invitant les professeurs, les bénévoles qui participent à l'accompagnement scolaire, des parents et des animateurs des associations de la commune • Assister aux conseils d'école
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Amener des interventions MIPPS, Noeux Environnement • Sortir, faire des animations au jardin partagé, au bois ... • Organiser des expositions • - Organiser le jeu sur l'écologie (mettre son nom)
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque classe de réaliser une sortie éducative annuelle • Donner aux enfants la possibilité de pratiquer la natation • Sensibiliser, donner aux enfants, le goût d'adhérer aux structures sportives de la commune
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Financer les actions du Conseil citoyen dans la mesure de leurs demandes • Répondre à leur demande de matériel, de salles • Travailler en lien EVS- Conseil citoyen
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Créer dans un premier temps un espace qui sera dédié aux adolescents pour leurs loisirs • Travailler en collaboration avec la Mission locale

	Lever les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les jeunes de toutes les possibilités d'aide financière au permis de conduire • Apprendre aux jeunes à réserver et à utiliser les lignes de bus
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire porte à porte (voir joint à ce dossier) pour repérer les chercheurs d'emploi • Organiser des permanences FRANCE-TRAVAIL au sein de l'EVS • Travailler aussi en réseau avec la Mission locale, le PLIE
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Durant les heures d'informatique, réserver des créneaux pour les chercheurs d'emploi, en les aidant à « naviguer » sur les sites voulus • Mettre à disposition des ordinateurs pour permettre la recherche régulière d'emplois
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les plus âgés il n'existe rien donc mettre en place un accompagnement de cette partie de la population : organiser des sorties ou des repas mensuels • Offrir un repas à la cantine pour un groupe de 2 ou 3 personnes âgées, une fois par semaine : établir des liens intergénérationnels
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> • Faire venir plusieurs fois dans l'année le car BGE
	Valoriser les compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le bénévolat • Ouvrir des stages aux habitants de la commune à la Mairie, à l'EVS

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Désenclaver la rue de la Vallée • Aménager un terrain en friche • Redynamiser le jardin partagé • Installer des récupérateurs d'eau pour le jardin partagé • Planter des arbres et des fleurs pour embellir les rues • Amener du mobilier urbain
	Développer l'offre de mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un service de prêt de vélos (un VELIB') et une convention de réparation avec le SIVOM
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Aller vers la population pour que les habitants prennent part à la transformation de leur quartier (questionnaire joint)
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Faire intervenir des associations d'information telle que Citigaz • Développer des stages enfants style «classe verte»
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser l'EVS en diversifiant les ateliers proposés, en allant vers la population en été : déplacement des ateliers dans les rues du quartier (faire des ateliers hors les murs) • Organiser un échange de végétaux, de plants, de graines • Programmer des animations dans le cadre d'un quartier d'été sur le mois de juillet

Organisation et pilotage local du contrat de ville

Modalités de pilotage communal

Un comité de pilotage annuel, en octobre

Participants (liste non exhaustive) :

- Monsieur le Délégué du Préfet
- Monsieur le Responsable politique de la ville de l'Agglomération
- Monsieur le Maire
- la Caf
- la MDS
- La Mission locale
- France Travail
- l'Education Nationale – la directrice d'école
- le Réseau parentalité
- les Associations partenaires (MIPPS PREVART)
- la Coordinatrice lecture publique de l'Agglomération
- la médiatrice sociale de la commune
- le Conseil citoyen
- SIA Habitat
- Maisons et cités
- La référente communale de la politique de la ville

Contenu :

- Présentation des réalisations menées annuellement dans le cadre du contrat de ville
- Suivi des appels à projet et de l'utilisation des financements
- Mesure de l'évolution du quartier, des conditions de vie des habitants et point sur la convention
- Présentation des actions prévues pour l'année suivante

Une évaluation du contrat en 2027

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-les-MINES

Le 09 JUIL. 2024

		
<p>Jacques FLAHAUT, Maire de Cauchy-à-la-Tour</p> 	<p>Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay- Artois Lys Romane</p> 	<p>Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais</p> 

Modalités d'animation du partenariat et de participation citoyenne

Des groupes de travail spécifiques

Groupe 1_avec Auchel pour les actions communes :

- marché aux puces
- carnaval
- marché – commerçants ambulants

Groupe 2 avec l'Association du jardin partagé

Groupe 3 avec les bénévoles autour des actions développées à l'Espace de Vie Sociale

Groupe 4 avec les bailleurs sociaux

Groupe 5 avec toutes autres instances si nécessaire